

du terrain à l'Assemblée

# Patrick Braouezec

votre député



# CHANGeR!

A ce moment du calendrier politique, je tiens à remettre à chacun-e, ce compte rendu de l'action que j'ai menée en tant que député, en votre nom, à l'Assemblée nationale pendant cette législature. J'espère que vous y retrouverez l'empreinte des résistances aux précarisations, à la suppression de droits fondamentaux, aux atteintes à l'égalité et au vivre ensemble. Mais aussi l'écho des débats du comité d'initiatives et d'actions, de nos luttes communes, pour la justice sociale, l'emploi, l'éducation, la santé pour tous, l'environnement, les services publics, les droits des peuples. Avec l'ensemble du groupe communiste, dans une opposition déterminée, nous avons toujours défendu des propositions permettant d'ouvrir des perspectives alternatives au libéralisme que ce gouvernement nous impose. Les mesures prises par cette majorité de droite ont des relents d'époques que l'on croyait révolues, de chasse aux pauvres et aux



étrangers, de discriminations insupportables et organisées.

C'est tous ensemble, avec notre intelligence collective, nos différentes sensibilités et nos valeurs partagées, que nous saurons faire barrage à la droite. Ce barrage est indispensable. Il doit se faire sur un vrai projet de transformation, porteur d'une autre logique, d'un autre sens au devenir de notre planète : où les hommes comptent plus que l'argent, où le respect de l'autre et l'égalité ne sont pas des slogans. C'est une société huma-

niste que nous souhaitons.

Ma candidature s'inscrit dans la fidélité à ces convictions. Je vous invite à travailler ensemble à construire l'élan d'une gauche antilibérale novatrice pour réussir le changement dont nous avons besoin.

A bientôt.

Patrick Braouezec

# Combattre la précarité

**La droite, c'est la casse du code du travail !** Au cours des 5 dernières années, nous avons assisté à la remise en cause des 35h, à la multiplication des licenciements et des délocalisations, à la suppression des emplois jeunes, à la mise en place d'un pseudo dialogue social, à la suppression d'un jour férié, à la réintroduction du travail de nuit dès l'âge de 15 ans, à la fragilisation de la situation des salariés, à l'explosion du nombre de travailleurs pauvres, à la réforme des retraites, à la tentative de mise en place du CPE, à la création du CNE, à la multiplication des mesures de flexibilité... Jamais le monde du travail n'avait eu à subir une attaque d'une telle envergure.

## 44 000

**VERS LE CONTRAT UNIQUE.**

Seul 10% des Contrats nouvelles embauches (CNE), soit environ 44 000, correspondent à de véritables créations d'emplois. 30% d'entre eux sont rompus au bout de six mois et se substituent aux contrats de travail plus stables. C'est ce vers quoi tend l'instauration du contrat unique. CHIFFRES : DARES

## 59%

**LA GUERRE DES CHIFFRES.**

Les chômeurs sont répartis en 8 catégories. Seule la première est prise en compte pour les statistiques officielles alors qu'elle ne représente que 59% des inscrits à l'ANPE. Tout est fait pour alléger cette catégorie en "glissant" les demandeurs d'emploi sur les autres catégories ou en les radiant dans un contexte d'intimidation permanente.

**"Celui qui n'a pas d'emploi est considéré comme pire que rien"**

CAHIER DE DOLÉANCES DÉPOSÉ PAR AC LE FEU À L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 27 OCTOBRE 2006



“ Les quartiers dits difficiles ont besoin d'égalité dans l'accès aux droits. Comment justifiez-vous vos annonces concernant l'emploi alors que la majorité après avoir mis fin aux emplois-jeunes, parle de supprimer 5 000 postes de plus dans la fonction publique et demeure impuissante face aux plans de délocalisation et de licenciement qui touchent des milliers de personnes dans le secteur privé ?”  
**Question écrite** de Patrick Braouezec au ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement le 29 juin 2005

## Au service du progrès

**La droite, c'est le recul de l'intelligence !** La situation de la recherche et de l'enseignement supérieur illustre la grave crise qui secoue la France. Alors qu'il faudrait investir massivement dans la recherche pour répondre aux grands défis économiques, scientifiques et sociaux, ce secteur connaît un manque de moyens important. C'est l'indépendance même de notre pays qui est ainsi menacée.

La France a besoin d'une recherche forte et dynamique, activité indispensable aux innovations de demain, au développement économique de notre pays et à son rayonnement culturel. Pourtant, ce secteur traverse une crise sans précédent. La France a rétrogradé du quatrième au dixième rang mondial pour ce qui est de la dépense nationale de recherche et développement. (...) Le pouvoir politique prescrit aux employés de la recherche les applications techniques à produire à court terme ! Pourtant, un outil de recherche d'excellence est indispensable à l'adaptation aux mutations économiques et à la formation de jeunes générations. Les pays qui n'en disposent pas seront réduits à une dépendance économique irréversible”.

**Intervention générale** de Patrick Braouezec à propos du projet de loi de finances 2007, recherche et enseignement supérieur, 3 novembre 2006

On en discute

Ce qu'en pense le comité d'initiatives et d'actions :  
**"Si la jeunesse est l'avenir de la société, elle est aussi sa richesse commune."**

# Solidarité pour tous

**La droite, c'est la santé à deux vitesses !** Loi Douste-Blazy, médecins traitants, 1 euro supplémentaire par visite, gestion politique, médicale et sociale catastrophique de la canicule de 2003, effectifs réduits dans les hôpitaux, réduction du nombre de lits... La liste est longue des reculs imposés dans le domaine de la santé. La majorité n'aura eu de cesse de remettre aussi en cause la protection sociale, en creusant de nouvelles inégalités entre les français ayant les moyens de souscrire à une assurance complémentaire et les autres. Les principes fondamentaux de la solidarité nationale sont sacrifiés au profit de la seule logique financière.

## 30 000

3/4 des établissements de santé cumulent plus d'un milliard d'euros de déficits programmés par le gouvernement : restructurations à la hache, privatisations...  
30 000 emplois sont directement menacés !

**“La santé n'est pas un coût, encore moins une marchandise, mais un investissement indispensable et juste”**

INTERVENTION GÉNÉRALE DE PATRICK BRAOUEZEC LORS DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE - RÉFORME DE L'ASSURANCE MALADIE, 30 JUILLET 2004



“ (...) La pénurie de moyens en personnels et financiers des hôpitaux, tel que le centre hospitalier de Saint-Denis, devient de plus en plus préoccupante. (...) L'observatoire régional de la santé vient de souligner que les indices relatifs à la santé publique étaient inférieurs à ceux des autres départements d'Ile-de-France.”  
**Question écrite** posée par Patrick Braouezec, le 31 mai 2006, relative au fonctionnement du centre hospitalier de Saint-Denis.

“ Ce texte relève d'un choix réactionnaire, au sens propre du terme, qui prépare une catastrophe parfaitement prévisible en matière de santé et de justice sociale. (...) Certes, il faut réformer notre système de santé. Mais une véritable réforme doit se fixer comme priorité de lutter contre les inégalités d'accès aux soins. (...) La stratégie du Gouvernement et de la majorité a consisté à creuser le fameux trou, pour y enterrer la solidarité” **Intervention générale** de Patrick Braouezec lors de la Commission mixte paritaire - Réforme de l'assurance maladie, 30 juillet 2004

## ENVIRONNEMENT

# Un autre développement

**La droite, c'est la soumission aux lobbies industriels !** Réchauffement planétaire, pollution des sols, des eaux et de l'air, transformation de l'eau en un bien marchand, abandon de la gestion des déchets nucléaires aux intérêts privés, privatisation des ressources, promotion des OGM, complicité avec les grands groupes industriels (opérateurs de téléphonies mobiles)... Plutôt que de favoriser l'intérêt général et de réfléchir sur le long terme, ce sont les intérêts financiers dictés par des enjeux à court terme qui ont eu raison de la politique écologique défendue depuis 2002. Or, aujourd'hui, des solutions existent. Ne manque que la volonté politique d'engager une véritable rupture. Car aborder l'orientation de la politique environnementale de la France, c'est se confronter à des enjeux sociaux, économiques et politiques.

“ Comment peut-on encore envisager de construire près de 3 000 kilomètres d'autoroutes d'ici 20 ans ? (...) Au-delà des beaux discours, nous attendions un réel engagement des pouvoirs publics pour le développement du ferroutage et du transport fluvial, qui passerait par la constitution d'un grand service public du transport.” **Intervention générale** de Patrick Braouezec - Projet de loi de finances 2007 - Ecologie & développement durable, 10 novembre 2006

**“Si vraiment il est absolument nécessaire dans l'intérêt de l'humanité que la forêt tropicale au Brésil ne soit pas déboisée, alors je dois résoudre la question sociale au Brésil car si je ne la résous pas, la forêt sera déboisée. La question sociale, par le biais de la question écologique, devient une question essentielle”**

Gregor Gizi, ancien dirigeant du PDS allemand

## 5 500

Coût économique du réchauffement de la planète : plus de 5 500 milliards d'euros si aucune mesure politique significative n'est prise pour mettre sous contrôle les émissions de gaz. SOURCES : RAPPORT STERN COMMANDITÉ PAR LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE, PUBLIÉ EN OCTOBRE 2006.

# Un toit c'est un droit

**La droite, c'est le refus de la solidarité !** Loin de répondre à la détresse sociale et de garantir effectivement le droit au logement, la majorité s'est attachée à satisfaire les égoïsmes locaux et à garantir la rentabilité de l'investissement immobilier. L'urgence est à une véritable loi de programmation qui impose l'application réelle de la loi SRU, l'arrêt de l'augmentation des quittances de loyers, le blocage de la spéculation foncière, la réquisition des logements vacants comme le prévoit la loi, l'interdiction des expulsions locatives, des coupures d'eau, de gaz et d'électricité. Aujourd'hui plus que jamais, la mise en place d'un service public de l'habitat, financé par la taxation de la spéculation foncière et immobilière doit être réalisée.

## 3 207 500

mal-logés (hôtel, camping, squat, logement de fortune...). Par ailleurs, 5 670 000 personnes vivent dans des logements insalubres ou des appartements surpeuplés. Au total, ce sont 10 millions de personnes, soit près de 15% de la population française. CHIFFRES DU MAL-LOGEMENT (SOURCES : RAPPORT ANNUEL 2006 DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE)



## → Loi SRU

Les dispositions de la loi SRU (Solidarité territoriale et renouvellement urbain) instaurant le principe des 20% de logements sociaux pour les communes de plus de 10 000 habitants demeurent aujourd'hui lettre morte, sans que les pouvoirs publics manifestent la moindre volonté de la rendre effective. Contrairement à aujourd'hui, les pénalités doivent être réellement dissuasives, notamment en rendant inéligibles les élus qui ne respectent pas cette règle.



“ Jusqu'ici, le Gouvernement avait rejeté toutes les propositions visant la mise en oeuvre du droit au logement opposable défendues par les associations et sur les bancs de cette Assemblée, les jugeant encore à l'automne dernier prématurées et irréalistes. (...) Comment ne pas voir dans la brutale accélération de ce dossier en souffrance depuis des années autre chose qu'une opération politicienne et électorale ? Nous en voulons pour preuve que le texte laisse sciemment de côté l'examen des questions essentielles comme celle de l'offre de logement ou du respect de la loi SRU.” **Question péralable** Patrick Braouezec relative au Droit au logement opposable, 15 février 2007

“ La prochaine actualisation de l'APL sera notoirement insuffisante pour faire face à l'augmentation des loyers et aux charges comme l'énergie qui augmente en moyenne de 6%. Cette décision contribue à désolabiliser les familles.”

**Intervention générale** de Patrick Braouezec, Ville & Logement, projet de loi de finances 2007, 16 novembre 2006

On en discute

Ce qu'en pense le comité d'initiatives et d'actions : *"Comment mener une politique de rupture d'ambition nationale qui ne laisse pas le marché être maître des règles du jeu ?"*

# Investir pour l'avenir

**La droite, c'est le mépris de la jeunesse !**

Former les citoyens de demain. Telle est la mission de l'Éducation nationale. Mais elle n'a plus les moyens de mener cette action publique essentielle. Nous assistons aujourd'hui à une véritable paupérisation du secteur éducatif. L'éducation et l'accès aux connaissances et à la culture doivent être au coeur du développement de la société.

“ Comment garantir un projet ambitieux, lorsque disparaissent du “socle commun pour tous” les enseignements artistiques et l'éducation physique et sportive. (...) Les causes de l'échec scolaire ne sont pas traitées, en revanche de nouveaux dispositifs d'orientation sont mis en place pour évacuer rapidement les élèves en difficulté. (...) L'école mérite que l'on sorte des contraintes du pacte de stabilité et des programmes d'ajustement structurel exigés par la mondialisation. Il s'agit dès lors d'un vrai choix de société dont les premières victimes sont celles qui vont être prises dans le rouleau compresseur de l'échec scolaire ou au mieux d'une orientation non librement consentie.” **Intervention générale** de Patrick Braouezec lors du projet de loi d'orientation pour l'avenir de l'école, 28 février 2005



# Un principe d'égalité

**La droite, c'est l'inégalité devant la loi !** Loi Perben I, Loi Perben II, recours au juge unique, comparutions immédiates favorisant une justice d'"abattage", délocalisation des salles d'audiences, recours à l'emprisonnement pour seule réponse à la récidive, droits de défense de plus en plus réduits... Le pouvoir judiciaire est en crise. Si nous voulons une justice équitable et égale pour tous, le budget de cette institution doit être revu à la hausse, mais certainement pas pour favoriser la culture du résultat. L'institution judiciaire doit être dotée de moyens pour répondre à ses objectifs premiers qui sont la recherche et l'établissement de la vérité avant tout jugement.

## 70%

"La prison est criminogène, chacun le sait. Les statistiques sont sans appel : 70% des mineurs incarcérés récidivent dans les mois qui suivent leur remise en liberté. Une société qui met toujours plus d'enfants en prison n'a pas d'avenir."  
INTERVENTION GÉNÉRALE DE PATRICK BRAOUEZEC - LOI D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION SUR LA JUSTICE, LE 31 JUILLET 2002

**"Les dysfonctionnements constatés sont le signe non seulement d'une justice en panne mais aussi d'une démocratie en panne."**

INTERVIEW DE PATRICK BRAOUEZEC À PROPOS DE LA COMMISSION OUTREAU, DANS LA LETTRE DES DÉPUTÉ-E-S COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, PRINTEMPS-ÉTÉ 2006.

« La défaillance du système, qui peut s'expliquer par un manque de moyens, se traduit très souvent par des fonctionnaires de la justice débordés, des prisons surpeuplées où les conditions d'incarcération sont telles que la France est montrée du doigt. (...) Il ressort que face à ces difficultés le gouvernement propose de continuer sa politique axée sur la rentabilité avec pour résultat une justice productiviste au détriment d'une justice de qualité. Cette promptitude à enfermer signe un dysfonctionnement mais surtout renforce l'aveuglement mis en place par le discours sécuritaire... » **Intervention générale** de Patrick Braouezec à propos de la création de la commission d'enquête relative à l'affaire Outreau, le 17 décembre 2005

## → L'Affaire Outreau

Deux procès, 17 accusés, 5 années d'instruction, 7 personnes blanchies à l'issue du premier procès, 6 autres blanchies fin novembre 2005. Pour l'ensemble, de 23 à 39 mois de détention provisoire! 3 ans pendant lesquels tous ont clamé leur innocence. Pour nous tous ce fut un cataclysme qui a révélé la violence quoti-

dienne du mauvais fonctionnement de la justice. Tout cela pèse lourd. Mais le cas de cette affaire d'Outreau ne peut faire oublier que des questions doivent être posées aussi à propos du fonctionnement des services de police, des services sociaux, et du rôle de la presse.

# Agir contre l'exclusion

**La droite, c'est la démolition du service public !** Suppression de 8 000 postes de l'Éducation nationale, réduction des moyens alloués à la Poste, privatisation des ressources (eau, gaz, électricité) et des autoroutes, insuffisance de transports en commun, instrumentalisation des CPAM, des CAF, des ANPE à des fins de contrôle social... En se désengageant ainsi, la Droite n'a eu de cesse de développer une vision rétrograde des services publics conformes aux orientations européennes libérales et de l'OMC. Or, ils ouvrent à l'accès aux droits fondamentaux de chacun(e) et contre toutes les formes de discriminations et d'exclusions. Ils contribuent à la cohésion sociale.



« L'habillage social du traité constitutionnel européen n'est en aucun cas contraignant. Ceux qui subissent les conséquences de la politique de délocalisations, les suppressions d'emplois, la casse des acquis sociaux et des services publics ne sont pas dupes. Quand le Premier ministre cessera-t-il de nier que ce traité fige une Europe dont la seule préoccupation est de répondre aux exigences de la toute puissance financière ? » **Question au gouvernement** de Patrick Braouezec posée le 12 mai 2005

« Je demande un rattrapage du niveau du service public postal à Saint-Denis. (...) Allez-vous engager le président de La Poste à utiliser les 557 millions de bénéfices pour créer les 15 000 à 20 000 emplois nécessaires pour assurer un service correspondant à ces objectifs ? » **Question orale sans débat** par Patrick Braouezec posée le 30 mai 2006

On en discute

Ce qu'en pense le comité d'initiatives et d'actions :  
"Sur quels grands secteurs, la maîtrise publique doit-elle s'exercer pour garantir une société juste et équilibrée ?"

# Respect et dignité

**La droite, c'est la généralisation des discriminations !** Non respect des conventions internationales, enfermement des migrants et des demandeurs d'asile, refoulement à la frontière, suppression de la carte de 10 ans, expulsion des mineurs, de femmes enceintes, séparation des familles, entraves à la liberté de circulation, atteintes au droit de se faire soigner, de s'éduquer... En s'arrogeant le droit de désigner les migrants utiles pour lui, en imposant les principes d'une immigration choisie, le Nord aggrave sa domination sur le Sud, l'inégalité des échanges, le pillage des ressources, des cerveaux et de la planète. Dans un contexte de mondialisation, c'est se priver de la richesse de l'échange et de la diversité, des apports d'autres sociétés, des métissages culturels, de savoir-faire citoyens.

## DES MOBILISATIONS D'UN GENRE NOUVEAU

- parrainages républicains de sans papiers;
- Référendum sur le droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers non communautaires;
- Action des comités locaux et nationaux "Unis contre l'immigration jetable".

**"Notre pays est loin d'"accueillir toute la misère du monde". (...) Dans les périodes où son économie exprimait le besoin, il a importé la main d'oeuvre. Aujourd'hui, dans le cadre de la politique libérale (...), pour ce gouvernement, il vaut mieux que cette main d'oeuvre soit privée de papiers, c'est moins cher"**

Intervention générale de Patrick BRAOUEZEC, Débat sur le Droit d'asile 5 juin 2003

## → Mumia Abu Jamal

Ce citoyen d'honneur de 21 villes françaises et de 5 villes étrangères, a aujourd'hui une rue à son nom dans la ville de Saint-Denis. Mumia Abu Jamal clame son innocence, revendique le droit de tous à un procès juste et impartial mais aussi le droit à la vie. En le rencontrant dans le couloir de la mort en 2005 et 2006, Patrick Braouezec soutient son combat pour le respect des droits civils et politiques et pour une justice équitable.

### MONDE

"L'intensification des flux migratoires n'est ni un hasard, ni la faute d'une Afrique noire, pauvre et corrompue mais l'une des conséquences tragiques de la violence de l'ordre économique dominant."

EUROPE FORTERESSE, NOUVEAU RIDEAU DE FER... La marche de la dignité, un texte d'Aminata TRAORE, ancienne ministre de la Culture du Mali



“ La multiplication des cas de délivrance de la carte de séjour d'un an en lieu et place de la carte de 10 ans et les restrictions à la carte de 10 ans sont nuisibles à la bonne insertion sociale et professionnelle des résidents étrangers. Elles sont dommageables aux intéressés en termes d'accès au logement, à l'emploi, à la formation, au crédit bancaire, à l'investissement ou encore aux conditions de réussite scolaire de leurs enfants” **Question écrite** posée par Patrick Braouezec, le 16 novembre 2004

“ Compte tenu de l'évolution dramatique de la situation pour la population palestinienne, la France se doit, en tant que membre permanent, de demander au Conseil de Sécurité qu'il recommande des procédures ou des méthodes d'ajustement appropriées, telle que l'envoi d'une force de protection placée sous l'égide des Nations unies. Il est temps que la communauté internationale, dont la France, prenne ses responsabilités et applique les normes impératives alors que la prolongation de ce différend menace le maintien de la paix et de la sécurité internationales.” **Question écrite** posée par Patrick Braouezec, le 14 novembre 2006

## → Expulsions de parents d'enfants scolarisés

Depuis avril 2006, le député a été largement sollicité, dans sa circonscription, par les parents d'élèves, le Réseau éducation sans frontière (RESF), pour soutenir les situations administratives trop précaires de leurs élèves. Patrick Braouezec a posé une question au gouvernement qui a donné

lieu à la circulaire du 13 juin 2006 relative à la régularisation des parents d'enfants scolarisés. En juillet, à son initiative, s'est constitué un comité de vigilance parlementaire mobilisé tout l'été pour faire face aux expulsions.

“ C'est au nom d'une certaine idée de la République française, c'est surtout au nom de Liwei, vingt ans, chinois, Sergyi, dix-huit ans, ukrainien, Anifa, douze ans, congolaise, Nemanja, dix ans, yougoslave, et de centaines d'autres enfants, que je vous demande instamment de régulariser leur situation et celles de leurs familles, selon l'esprit et la lettre de l'article 8 de la convention européenne des droits de l'homme, et selon le principe fondamental du droit à l'éducation.”

**Question au gouvernement** posée par Patrick Braouezec le 28 juin 2006 au ministre de l'intérieur

# Vivre ensemble

**La droite, c'est l'insécurité !** Stigmatisation des parents des quartiers populaires, multiplication des arrêtés municipaux contre les populations dites marginales, abandon de la police de proximité, étranglement financier des associations locales, engorgement des tribunaux... Tout concourt, au nom de la lutte contre l'insécurité de Monsieur Sarkozy, à une chasse à l'homme. On s'attaque aux personnes qui rencontrent des difficultés et non pas aux difficultés sociales et économiques qu'elles rencontrent.

**“La France n'est pas assez riche d'enfants pour en négliger un seul”**

LES AUTEURS DE L'ORDONNANCE DE 1945



APRÈS LA DÉCLARATION D'IMPÔT PRÉ-REMPLIE



**“Votre projet de loi laisse penser que la délinquance serait le seul fait des pauvres, stigmatisés en tant que tels. Permettez-moi d'en douter. La grande délinquance aussi devrait aujourd'hui nous préoccuper. Une lutte concrète et efficace contre l'insécurité suppose une cohérence et une égalité devant la loi qui aille du paradis fiscal à la cage d'escalier”**

INTERVENTION GÉNÉRALE DE PATRICK BRAOUEZEC RELATIVE À LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE, 16 JUILLET 2002.

Le débat sur la prévention de la délinquance des mineurs est marqué par la mauvaise foi, l'instrumentalisation des peurs et le truquage. (...) La question de la délinquance des mineurs est devenue centrale alors qu'elle résulte pour une grande part de l'incapacité collective du politique à résoudre les questions premières de l'emploi, de l'égalité des chances et de la lutte contre les discriminations”.

**Déclaration** de Patrick Braouezec lors du colloque intitulé "Prévention de la délinquance des mineurs : une responsabilité collective" et organisé le 23 juin 2005 à l'Assemblée nationale par Patrick Braouezec et Michel Vaxes, député des Bouches du Rhône. Ce colloque a réuni plus de 400 professionnels : éducateurs, assistants sociaux, psychologues, juges, enseignants et syndicalistes.

Monsieur le Premier ministre, le président de la République a mentionné la perte de sens qui touche les banlieues et les populations stigmatisées, mais cette perte de sens est plus globale, elle touche l'ensemble des pays développés où des valeurs fondamentales sont quotidiennement bafouées, où le travail est contredit par la valeur du profit, où l'abêtissement télévisuel se substitue à l'excellence culturelle (...) L'urgence criante dans ce pays est d'ordre social et économique ; c'est l'urgence d'égalité, de justice, de non discrimination qui, seule, devrait prévaloir dans nos débats et mobiliser l'ensemble des partenaires.” **Question préalable** de Patrick BRAOUEZEC relative à la prorogation de l'Etat d'urgence, le 15 novembre 2005

Et si inventer l'avenir se jouait ici ! (...) La Seine-Saint-Denis n'est que le révélateur des maux et des difficultés qui assaillent la société française. C'est ici, plus encore qu'ailleurs, que nous devons construire des logements, créer des emplois, augmenter les salaires, régulariser les sans-papiers, réduire les inégalités, en finir avec les discriminations et donner au système éducatif les moyens de la réussite scolaire (...) C'est pourquoi ici mieux qu'ailleurs, les principes du vivre-ensemble sont aussi une réalité et se crée une nouvelle citoyenneté inventive qui préfigure à bien des égards la société française de demain.” **Tribune dans le journal Le Monde** de Patrick Braouezec, Député et Didier Paillard, maire de Saint-Denis.

## → La commission nationale de déontologie de la sécurité

(CNDS) a pour mission de contrôler les activités de sécurité sur le territoire national. En 2005, son rapport mettait particulièrement l'accent sur les violations des règles déontologiques de la Police lors des gardes à vue, sur l'excès de fouilles à corps et du

menottage et sur les manquements à la déontologie à l'égard des mineurs et des étrangers.

Tout au long de cette mandature, Patrick Braouezec a saisi cette commission une quarantaine de fois. <http://cnds.fr/>

## → Délivrance de badges à ADP

Sollicité par de nombreux administrés de sa circonscription, Patrick Braouezec a demandé la création d'une commission d'enquête parlementaire chargée de faire la lumière sur les

critères d'attribution et de renouvellement des badges d'accès aux zones sécurisées des Aéroports de Paris.

Selon les chiffres concernant la plateforme de Roissy Charles-de-Gaulle, plus de 3645 personnes ont perdu leur emploi depuis le 1er janvier 2004 suite à un retrait de badge. (...) Sous couvert d'annulation de badges pour des raisons de sécurité publique, ce sont des milliers de salariés qui se voient licenciés du jour au lendemain. Faudrait-il voir une manière déguisée de licencier en toute impunité des employés indésirables ?” **Proposition de résolution** relative à la création d'une commission d'enquête sur le renouvellement des agréments et des habilitations en zones réservées, janvier 2007

On en discute

Ce qu'en pense le comité d'initiatives et d'actions :

**“la démocratie c'est le moyen pour que le peuple ait le pouvoir”.**

**Comment redonner toute sa force à cette vérité fondamentale pour chacune et chacun ?”**

